

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation N°
Camion (châssis)	G M C	K 3 5 0 0 / modèle TK 30903	CH 3359 05

Constructeur	GMC TRUCK & COACH DIVISION, G.M.C., Pontiac, Michigan (USA)		
Identification	"TK 30903" et "CH 3359 05" sur la plaquette du constructeur "TKR38." devant le No du châssis		
Plaquette constr.	dans le compartiment du moteur, à droite, sur l'avant		
N° du châssis	dans le compartiment du moteur, à droite, à l'avant, en haut, sur le longeron (frappé par l'importateur)		
Ident du moteur	"66" à gauche, à l'avant, sur la culasse (frappé par l'importateur)		
Importateur princ.	GENERAL MOTORS SUISSE SA, Salzhausstrasse 21, 2501 Bienne		
Véhicule homologué	TKR38B526741	Signes fixes dans code du type	TKR38. / TK 30903

Chassis		Moteur	
Nombre d'essieux	2	Marque	CHEVROLET
Direction	mécanique, assistance hydraulique	Construction	V
Transmission	automatique	Carburant	B
Nombre de vitesse	3	Refroidiss.	eau
Frein de service	hydraulique, 2-circuits, AV=disques/AR=exp.interne, assistance hydraulique, sur toutes les roues, AR= limiteur, AV= soupape de dosage	Alésage	104,78
Frein auxiliaire	mécanique, à expansion interne, sur les roues AR	Cylindrée	6567
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire	Puissance en CV	129 kW
Ralentisseur			(175 SAE-net)
Contrôle 2 circ.	par différence de pression; lampe-témoin combinée	Bruit à proximité	84 dB/A
		Silencieux	2= 550x240x140 mm
		Mesure des gaz	ECE-15, CO 0,2 % à 710 t/min
		Déparasitage	OCE, annexe 8, chiffres 3+4 = D

Carrosserie	cabine normale		
Nombre de portes	2	Indic. vit.	tachygraphe
Ceintures sécurité	SAE-J-4c	Rétroviseur	gauche/droite
Cale	285x150x170	Attelage	sur demande
Antivol			
Nombre de places	3 av 3	centre	ar
Dimensions	int.	ext.	
Longueur		5200	Empattements 3340
Largeur		2050	
Hauteur		1933	Voie av 1725 ar 1673
Porte à faux	lat.		Voies av ar
	av	820	
	ar	1040	Braquage g 13700 d 13700
Distance volant - vers l'avant du véhicule			
Poids	avant	arrière	total
Poids à vide	1375	785	2160
Charge utile	(poids à vide châssis)		
Poids total			
Garantie fabr.	2041	2876	4536
Dimens. pneus	9.50 x 16.5	9.50 x 16.5	(Variantes voir
Ply / bar	10 (LR.E)/4,5	10 (LR.E)/5,5	remarques)
Charge pour V max	2530	2870	
	100	100	
Garantie poids remorquable avec frein			5500
Garantie poids remorquable sans frein			
Garantie poids de l'ensemble			
Poids remorquable testé			
Vitesse maximale selon le constructeur			124 km/h
Vitesse maximale testée			km/h

§) Equipement		Indications pour le permis de circulation	
Feux de route	HCR (E)	Genre du véhicule	Camion
Feux de croisement	HCR (E)	Marque et type	G M C K 3500
Feux de position	A (E)	Homologation	
Feux rouges	SAE AIRST 74 GROTE 9130	N°	CH 3359 05
Feux stop	id.	Carrosserie	
Clignoteurs	av 1 (E) AV, SAE AP 23 ar voir feux rouges	Places	total 3 avant 3
Catadioptres	av _____ ar SAE A 68 ou 77 DOT	Poids à vide	s. bulletin pes Carburant B
Feux de gabarit	av _____ ar _____	Charge utile	s. le vhc. CV-impôt 33,45
Feux complément.		Poids total	4536 Cylindrée 6567
Eclairage plaque	1/ combiné		
Essuie-glace	2/ balais avec/sans lave-glace		
Avertisseurs	DELCO REMY F ou d'autres modèles homologués		

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Entraînement : sur toutes les roues avec déclenchement de la traction avant; blocage du différentiel entre l'essieu avant et l'essieu arrière; frein sur le différentiel arrière.
- **) Mesure du bruit selon l'OCE: avec le véhicule en marche = 50 km/h, A2, IA 4,10 = 78 dB/A.
- +) Mesure des gaz : une marque d'homologation n'est pas exigée (LFEM No 39 855).
- §) Modifications par l'importateur:
 - les feux de gabarit AV sont transformés en clignoteurs AV latéraux;
 - les feux de position/clignoteurs AV d'origine sont enlevés et remplacés par des feux homologués (E);
 - les phares SEALED BEAM d'origine sont remplacés par des HCR H4 (E);
 - les catadioptres d'origine non étanches; il en est montés 2 complémentaires;
 - les sorties de l'échappement sont conduits vers l'arrière jusqu'à l'extrémité de la carrosserie.

Studen, 10.7.78

Lieu et date de l'homologation

Homologation fédérale des types de véhicules